



INFORMATION PRESSE

Bonneville, le 28 janvier 2025

✕ [@ATMBinfo](#)

Péages de l'Autoroute Blanche (A40) **Révision des tarifs au 1^{er} février 2025**

Chaque année, les tarifs de l'Autoroute Blanche sont révisés au 1^{er} février. Conformément aux modalités de calcul définies dans le contrat de concession d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB), cette révision est de 1,15 % pour 2025.

Les équipes d'ATMB rappellent que des offres allant jusqu'à 50 % de réduction sont proposées à tous les automobilistes qui empruntent au moins une fois par semaine l'Autoroute Blanche.

Le calcul de révision est composé de : 75 % de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac (1,097 % à fin octobre 2024), auquel s'ajoute un complément pour les investissements compensables au contrat d'entreprise entre ATMB et l'Etat (0,33%).

En savoir plus sur les prix de l'autoroute : [ici](#).

Les nouveaux tarifs pour toutes les classes de véhicules sont indiqués dans la grille ci-après.

A quoi sert le péage ?

Les recettes de péage permettent à ATMB de financer la mobilisation des équipes 24h/24 sur le terrain, pour permettre des conditions de circulation optimales tout au long de l'année. Le long des 130 km du réseau d'ATMB, plus de 350 collaborateurs sont mobilisés, notamment pour le service hivernal et l'entretien de plus de 220 ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels).

Le péage permet également de supporter le haut niveau d'investissements réalisé chaque année par ATMB pour que l'autoroute reste sûre, fluide, et afin qu'elle réponde aux besoins de nos clients ainsi qu'aux exigences environnementales de notre territoire haut-savoyard et aindinois.

En 2025, plus de 61 millions seront ainsi investis sur l'Autoroute Blanche et la Route Blanche, notamment pour :

- la protection des zones de captage d'eau en eau potable pour les riverains de Saint Pierre en Faucigny,
- la construction des portiques de péage destinés au futur Flux Libre opérationnel en 2027 entre Annemasse et Passy,
- le renouvellement des chaussées entre Archamps et Saint-Julien-en-Genevois, travaux réalisés de nuit pour limiter la gêne aux conducteurs sur ce secteur très circulé,
- la poursuite des travaux de construction de giratoires et de parkings de covoiturage à Cluses La Maladière,
- le programme de modernisation du tunnel du Vuache (protection de l'eau, abris et nouvelle signalisation d'approche),
- les développements informatiques pour la préparation du passage au péage en Flux Libre entre Annemasse et Passy,
- le développement de pistes cyclables riveraines à l'A40 et la RN205, en lien avec les collectivités locales

Comment sont utilisés 10 € de péage sur l'Autoroute Blanche ?

- 1,01 €** sont reversés sous la forme de dividendes, dont 72 % à l'État et 21 % aux collectivités territoriales.
- 3,30 €** pour le service aux clients : équipes sur le terrain 24h/24, entretien de l'autoroute, service hivernal, déploiement et maintenance d'équipements de sécurité et d'information trafic
- 2,62 €** pour le financement des investissements futurs et pour l'amortissement des investissements réalisés.
- 3,07 €** sont reversés à l'État sous forme de TVA, impôts et taxes.



Les offres à réduction sur l'Autoroute Blanche pour tous les conducteurs

Depuis plusieurs années déjà, ATMB propose des formules de télépéage qui permettent aux automobilistes circulant entre Passy et Valserhône (ex Bellegarde) au moins une fois par semaine, de bénéficier de réductions allant jusqu'à 40 % sur le montant du péage. Des offres à réduction pour les professionnels sont également disponibles. Toutes sont accessibles depuis le site atmb.com.

Pour les véhicules 100 % électriques, ATMB accorde une remise allant jusqu'à 50 % sur les péages de son réseau.

C'est l'offre la plus avantageuse de la gamme « Le T par ATMB » car son objectif est d'encourager les motorisations plus vertueuses sans émissions de gaz et d'accompagner le renouvellement du parc automobile local.

Nouvelle grille des tarifs à compter du 1^{er} février 2025 sur l'Autoroute Blanche



TARIFS DE PÉAGE DE L'AUTOROUTE BLANCHE

APPLICABLES AU 1^{ER} FÉVRIER 2025

CLASSES	VÉHICULES	ANNEMASSE - CHÂTILLON EN MICHAÏLLE			LE FAYET - GAILLARD										
		VIRY - ÉLOÏSE OU ÉLOÏSE - VIRY Gare d'Éloïse ou Viry			VIRY - BELLEGARDE OU BELLEGARDE - VIRY Gare de Bellegarde ou Viry			BELLEGARDE - ÉLOÏSE OU ÉLOÏSE - BELLEGARDE Gare d'Éloïse ou de Bellegarde			LE FAYET - CLUSES				
		TARIFS TTC (en €)			TARIFS TTC (en €)										
1		4,40	5,80	1,40	2,50	4,80	2,30	2,30	1,30	1,70	2,20				
2		7,50	10,00	2,50	4,30	6,80	4,30	4,30	2,30	3,10	3,30				
3		11,60	15,00	3,40	6,70	13,40	6,70	6,70	3,70	4,80	6,30				
4		15,10	20,00	4,90	8,60	17,20	8,60	8,60	4,80	6,30	8,20				
5		2,80	3,80	1,00	1,40	2,80	1,40	1,40	0,80	1,00	1,30				

ATMB dispose de moyens de vidéosurveillance et informatiques destinés à assurer la gestion du péage et des abonnements sur le domaine concédé qui sert au traitement des anomalies liées aux trajets et au matériel et lutte contre la fraude au péage.

Télécharger les images : ici. (Lien disponible jusqu'au 4 février)

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines

ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11